



La charte de Rance-Guinefort-Frémur-Linon

Partenaires institutionnels et associatifs signataires

- ☞ Comité opérationnel des élus et usagers de la Rance et de la Côte d'Emeraude : C.O.E.U.R Emeraude
- ☞ Syndicat du bassin versant du Linon
- ☞ Syndicat mixte de production d'eau potable de la Côte d'Emeraude
- ☞ Communauté de communes de Dinan C.O.D.I
- ☞ Fédération des associations et des usagers des bassins versants de la Rance et du Frémur : F.A.U.R
- ☞ Rance Environnement
- ☞ L'association des jardins de Bazouges
- ☞ L'association Chemins et Nature de Saint-Brieuc des Iffs



Contacts :

- ☞ **Béatrice Onen** – Comité Opérateur des Elus et Usagers de la Rance et de la Côte d'Emeraude - 02 96 82 31 78 – beatrice.onen@coeuremaude.org
- ☞ **Nathalie Oliviero** – Syndicat du bassin versant du Linon - 02 99 45 39 33 - bassin-linon@wanadoo.fr
- ☞ **Bérangère Hennache** – SMPEP Côtes d'émeraude - 02 99 16 07 11 - protection.ressource@smpepce.fr

Territoire

Le territoire visé par la Charte est établi sur les bassins versants de la Rance Aval Faluns, du Linon, du Frémur et de Guinefort. Ce territoire représente les bassins de vie de Saint-Malo, Dinard, Dinan, Evran, Tinténiac et Combourg. Ce territoire regroupe 79 communes, et environ 180 000 habitants.



Sur ce territoire, **17 jardineries** ont signé la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » :

Brico Pro Potdevin	Evran
Coop de Broons	Evran
Coop de Broons	Plouasne
Enault Rochereuil	Dinan
Gamm Vert	Miniac-Morvan
Gamm Vert	Saint-Méloir-des-Ondes
Jardiland	Saint-Malo
Jardin de Beausoleil	Pleugueneuc
Leroy Merlin	Pleurtuit
Magasin Vert	Taden
Point Vert	Lanvally
Point Vert	Saint-Méloir-des-Ondes
Point Vert	Tinténiac
Point vert Le Jardin	Combourg
Truffaut	Saint-Jouan-des-Guérets
Végam	Tinténiac
Végam	Plouasne